

Y A-T-IL ASSEZ D'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE? COMMENT CONCILIER TOUS LES USAGES?

COMPTE-RENDU DU DÉBAT

6 DÉCEMBRE 2022 À VESOUL (70)

Débat organisé avec le soutien de :















SOMMAIRE



RESSOURCE EN EAU

Y A-T-IL ASSEZ D'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE ? COMMENT CONCILIER TOUS LES USAGES ?

- Introduction
- · Quelques chiffres
- . Débat

État des lieux et enjeux du bassin versant Saône et Doubs. Quels sont les enjeux pour le bassin versant ? pour tous les usages ? Où placer le curseur entre le milieu naturel et les usages ?

Prospectives

Quelles évolutions pour la ressource en eau ? Quels scénarios d'évolution des pratiques ?

. Conclusion



Mardi 6 décembre 2022 de 18h30 à 21h30



Salle des conférence Mairie de Vesoul (70)

23 personnes présentes

2 intervenants

105 minutes de débats

PAGE 2 DÉCEMBRE 2022

INTERVENANT.E.S

- **Didier Cheminot et Cédric Borget**, Établissement Public Territorial de Bassin (ETPB Saône & Doubs)
- Catherine Petit, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse





PAGE 3 DÉCEMBRE 2022

Débat participatif

Méthode:

- À leur arrivée, chaque participant s'est vu remettre 3 post-it de couleur différente. Le public était invité à répondre à 3 questions afin d'ouvrir une réflexion et des pistes au débat participatif.
- · Criée : l'équipe en charge du programme Débat Public porte la parole des citoyens par une lecture des réponses du public aux questions sans jugement ni reformulation.
- 1- Quels sont les problèmes que vous avez aperçus récemment sur les questions d'eau ? (orange)
- Sécheresse
- Restriction
- L'urbanisation n'a pas tenue compte des zones humides
- Pollution des cours d'eau
- 2- Scénarios manque d'eau : quelles idées ? (violet)
- -Augmenter le prix du mètre cube incitera peut-être les gens à faire attention à leur consommation
- -L'agriculture est un levier puissant à activer : modifier les pratiques, changer les variétés
- -Limiter les prélèvements, abandonner certaines cultures, modifier les pratiques agricoles, sensibiliser au gaspillage de cette ressource
- -Réduire les usages non essentiels : piscine
- -Consommer moins, mieux acheminer l'eau, éviter de gâcher l'eau potable, sanitaire, nettoyage
- -Économiser. Récupérer. Limiter les fuites. Modifier la culture.
- 3- Qu'est-ce que l'on peut faire individuellement et collectivement ? (vert) Individuellement :
- Réduire notre consommation
- Récupérer l'eau de pluie
- Économiser l'eau
- Neutraliser des eaux ménagères pour le jardin

Collectivement:

- Gérer les eaux de pluie
- Réduire les usages non essentiels
- Réduire le consommation des communes (arrosage...)
- Sobriété

PAGE 4 DÉCEMBRE 2022

INTRODUCTION

Autour de l'eau, bien commun, les intérêts sont divers et parfois contradictoires.

La gestion de l'eau est soumise à de multiples usages : eau potable, agriculture, industries, milieu naturel, etc.

Les situations de déséquilibres de la ressource en eau telles que nous avons connu cet été, liées aux fortes chaleurs continues cumulées et à l'absence prolongée de précipitations, exigent des réponses adaptées et partagées :

Quelle place pour tous les usages ? Quelle disponibilité future de la ressource en eau ? Comment anticiper une crise sécheresse ?



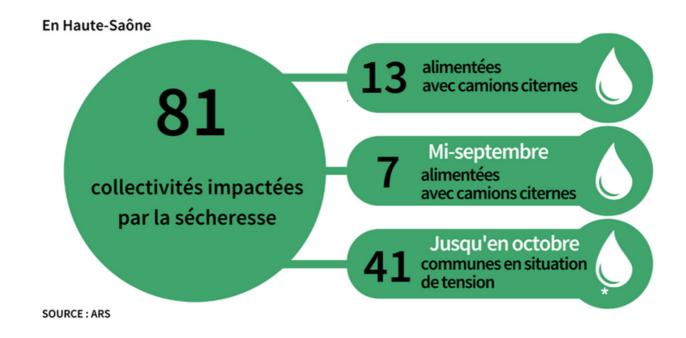
COLLECTIVITÉS IMPACTÉES PAR LA SÉCHERESSE
EN HAUTE-SAÔNE ÉTÉ 2022
*SOURCE : AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)



PAGE 5 DÉCEMBRE 2022

PARTIE 1

Quelques chiffres

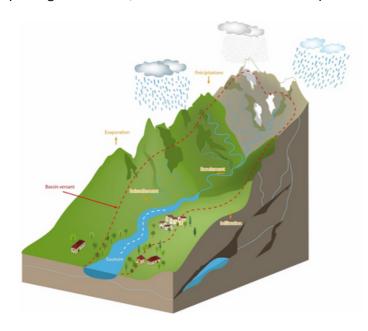


État des lieux et enjeux du bassin versant Saône et Doubs Quels sont les enjeux pour le bassin versant ? pour tous les usages ? Où placer le curseur entre le milieu naturel et les usages ?

Intervention de Cédric Borget et Didier Cheminot, Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs

Qu'est-ce qu'un bassin versant?

Il s'agit d'un espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par lui. La limite du bassin versant est la ligne du partage des eaux, celle-ci ne se matérialise pas.



PAGE 6 DÉCEMBRE 2022

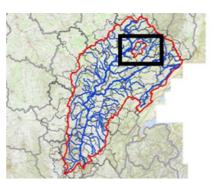
À Vesoul, nous nous situons sur le bassin versant du Durgeon, qui est lui-même un affluent de la Saône. Toute l'eau, qui tombe autour de Vesoul, sur environ 410 km²n va finir dans le Durgeon et se jeter dans la Saône.

La Saône draine un périmètre qui représente environ 30 000 km², des Vosges jusqu'à Lyon. La Saône est un affluent du Rhône est ce périmètre représente environ 98 000 km².

Durgeon: 410 km²



Saône : 30 000 km²



Rhône: 98 000 km²



Le bassin versant de la Saône



Relief: plateaux et moyennes montagnes (1400 m d'altitude max), grandes plaines Occupation du sol: 2900 communes, 2,8

millions hbts)

Sous-sol : plateaux calcaires, spécificité =

karst

(Jura, Doubs, Haute Saône...)
Climat : océanique/continental

Influences neige + méditerranée...

Régime[1]: pluvial/océanique

Crues lentes et longues (pente très faible)

[1] Le régime pluvial est un modèle de régime hydrologique simple (caractérisé par une seule alternance annuelle de hautes et de basses eaux). Il se retrouve dans les bassins versants principalement alimentés par des précipitations sous forme de pluie.

PAGE 7 DÉCEMBRE 2022

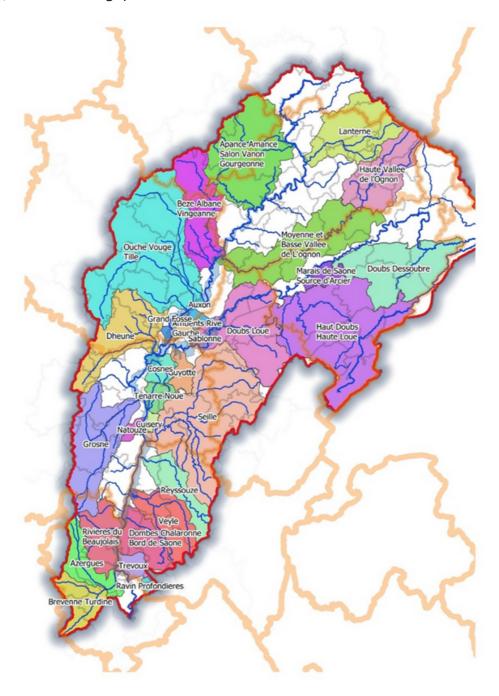
L'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

Créé en 1991, l'EPTBSD emploie 35 agents sur 7 sites (dont Vesoul).

30 syndicats de rivière (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour le compte des EPCI[1] = Communautés de Communes et Agglomérations)

Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs (Syndicat Mixte d'EPCI Départements et Régions) :

- •Syndicat de rivière (travaux) sur les 2 axes (Saône et Doubs)
- •Coordination, études stratégiques et observatoire à l'échelle du bassin versant de la Saône

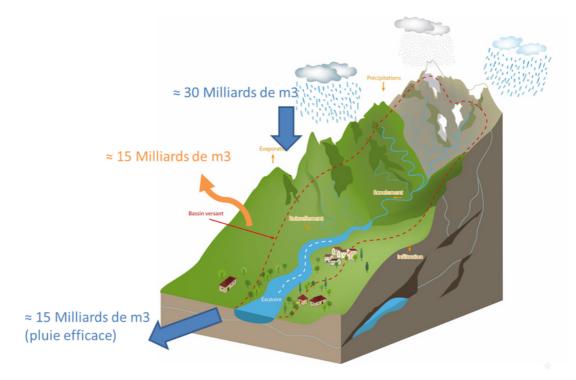


[2] Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1160

PAGE 8 DÉCEMBRE 2022

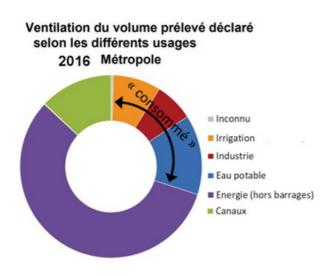
Usages de l'eau... Ordres de grandeur (bassin Saône Doubs)



Selon les estimations, chaque année tombe environ 30 milliards de mètres cubes d'eau sur le bassin Saône Doubs. Cette eau finit par passer à Lyon. Pour ce qui concerne le bassin Saône Doubs, il ne passe que 15 milliards de mètres cubes d'eau à Lyon, donc les 15 milliards de mètres cubes qui ont disparu entre temps, que sont-ils devenus ? Ils s'évaporent soit directement après que l'eau soit tombée sur le sol, soit par évaporation à travers la végétation ce que l'on appelle l'évapotranspiration.

L'ordre de grandeur des usages en France

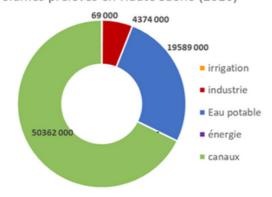
- Énergie, canaux > 60% de l'eau prélevée (restituée)
- · Agriculture < 40% de l'eau consommée (irrig.)
- · Eau potable
- · Industrie



PAGE 9 DÉCEMBRE 2022

Localement (Haute Saône en 2016)

volumes prélevés en Haute Saône (2016)



70 Millions de m3 prélevés, 25 M « consommés »

-Canaux: 50 M m3 (restitués)

-Eau potable: 20 M m3

(ex: 60 M m3 pour 900 000 hbts / Val de Saône)

-Industrie: 4 Millions

-Très peu d'irrigation (69 000 m3)

r

Intervention de Catherine Petit, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public, qui dépend du ministère de la Transition écologique, qui contribue à l'amélioration de la situation en matière de qualité des eaux, de quantité des eaux et de qualité de l'état des milieux aquatiques en général. Nous finançons tous les porteurs de projets qui rentrent dans des logiques d'amélioration globalement du fonctionnement des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau ou de la quantité d'eau.

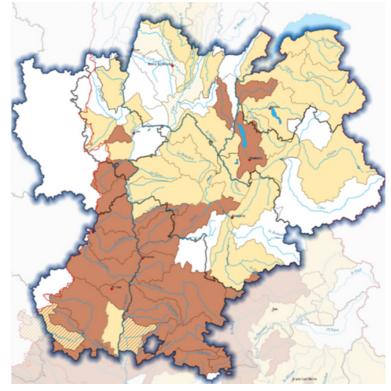
État des lieux

Une tension accrue sur la ressource en eau en 10 ans.

Rhône-Alpes

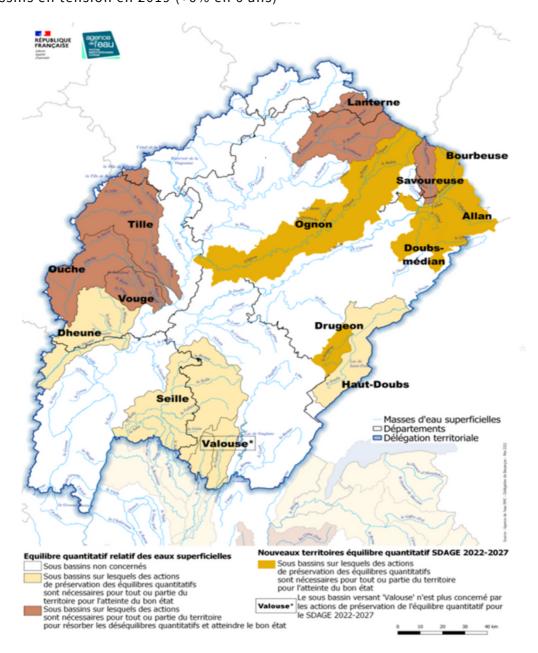
• 77% des bassins en tension en 2019

(+7% en 6 ans)



PAGE 10 DÉCEMBRE 2022

Bourgogne-Franche-Comté 20% des bassins en tension en 2019 (+6% en 6 ans)



Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif de la ressource en eau : 2 axes de travail simultanés

- Anticiper les effets du changement climatique, en priorité sur les territoires en déséquilibre : des démarches prospectives visant à caractériser les vulnérabilités des territoires au changement climatique, élaborer des PTGE[3], préserver les ressources stratégiques AEP[4]
- Privilégier et mettre en œuvre les solutions innovantes (réutilisation des eaux usées traitées ...) et les solutions basées sur la nature (désimperméabilisation, zones humides ...)

[3] Projets de territoire pour la gestion de l'eau. À l'issue des Assises de l'eau de 2019, le gouvernement s'était fixé comme objectif de faire aboutir au moins 50 projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) d'ici 2022 et 100 d'ici 2027. L'importance de ces démarches et la nécessité de les accompagner et d'en fluidifier le processus d'avancement, ont été réitérées à l'issue du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, lancé à l'initiative du ministre en charge de l'agriculture et de la secrétaire d'État à la biodiversité, et qui s'est déroulé de mai 2021 à février 2022.

Source: https://agriculture.gouv.fr/les-projets-de-territoire-pour-la-gestion-de-leau-ptge-au-service-dune-agriculture-durable

[4] Alimentation en eau potable.

PAGE 11 DÉCEMBRE 2022

Perspectives et solutions

- Des ressources en eau moins abondantes et plus variables, une hausse des températures : tous les territoires sont vulnérables au changement climatique, mais pas de la même façon
- Une nécessaire adaptation autour de 3 principes majeurs :
 - Lutter contre le gaspillage de l'eau
 - Retenir l'eau dans les sols
 - Développer la résilience des écosystèmes
- À décliner en fonction de la sensibilité des territoires

Lutter contre le gaspillage de l'eau

Il y a la question de la lutte contre le gaspillage de l'eau, le fait de retenir l'eau dans les sols et de travailler sur les écosystèmes qui peuvent vous rendre tous les services.

La lutte contre les fuites : aujourd'hui, un litre sur deux n'arrive pas au robinet. Il y a des fuites sur les réseaux.

Il y a la question de l'irrigation. Nous pouvons diviser jusqu'à dix fois la consommation grâce au goutte à goutte par rapport à l'irrigation que l'on voit souvent.

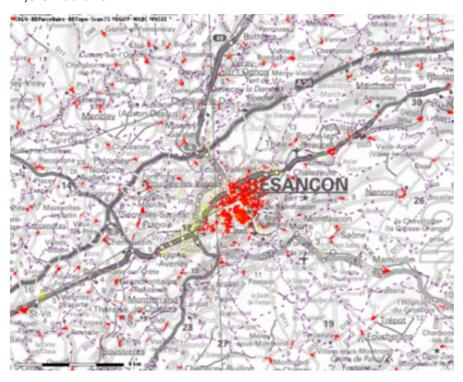
La récupération des eaux usées pour arroser les espaces verts.

Retenir l'eau dans les sols

●64 000 ha artificialisés par an (= équivalent du territoire de Belfort)

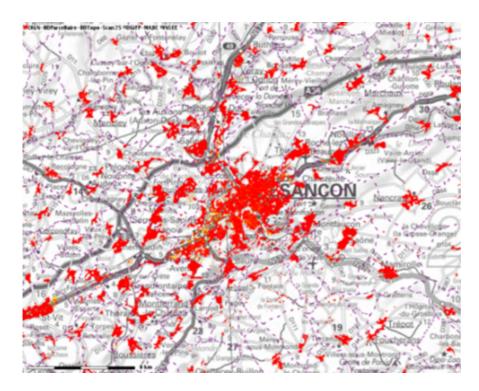
Exemple: évolution de la tache urbaine en Franche-Comté entre 1950 et 2010

- En 1950 22 637 ha
- x 2,5 en 60 ans
- En 1950 22 637 ha
- x 2,5 en 60 ans

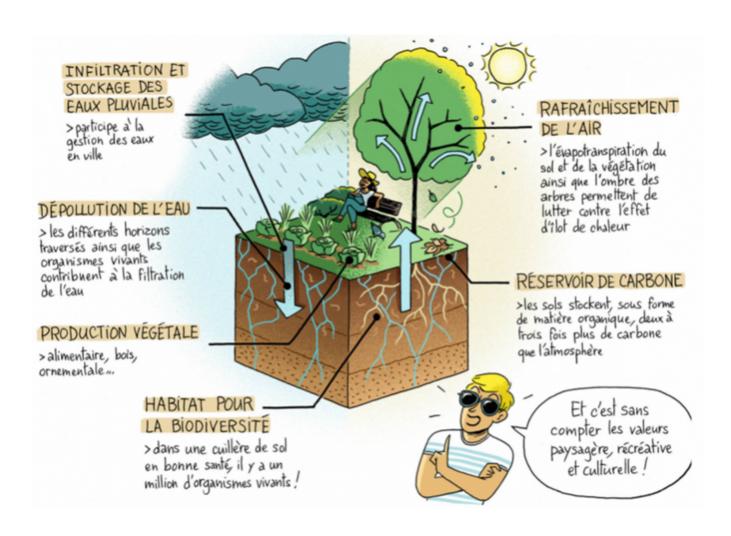


PAGE 12 DÉCEMBRE 2022

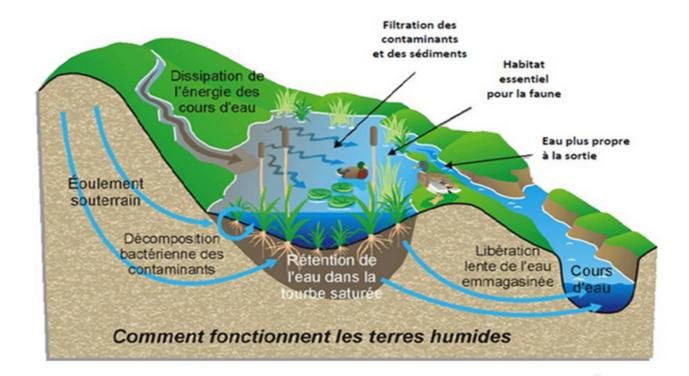
• En 2010 58 020 ha



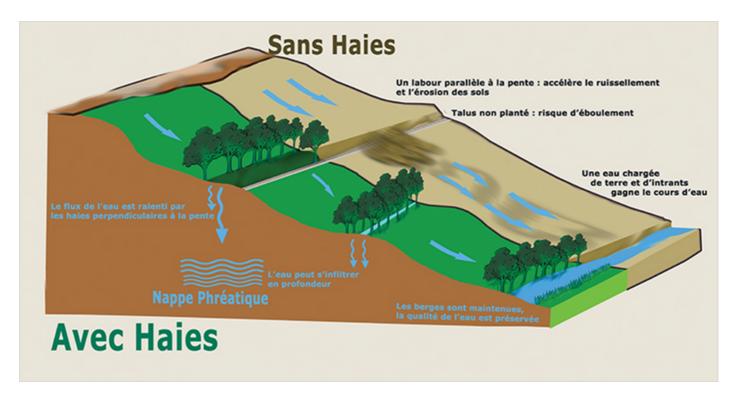
Lorsque l'on artificialise, on imperméabilise les sols. Donc du coup, quand on retient l'eau dans les sols, il faut déjà penser l'aménagement pour qu'on puisse retenir l'eau dans les sols. Et si on a déjà aménagé, il faut aujourd'hui reperméabiliser les sols.



PAGE 13 DÉCEMBRE 2022



La plantation de haies est intéressante à tout point de vue. Que ce soit l'érosion par le vent, que ce soit d'un point de vue biodiversité, circulation des espèces, mais aussi ralentir des écoulements et permettre leur infiltration.



La collecte des eaux pluviales avec par exemple la création de noues d'infiltration. Pour cela, il faut déconnecter les eaux pluviales des eaux usées. Ce n'est pas toujours le cas, cela représente beaucoup d'investissement.

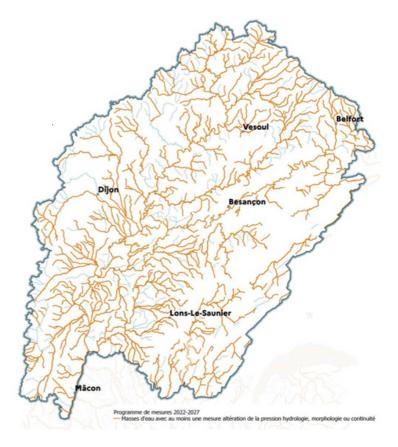
PAGE 14 DÉCEMBRE 2022

Agir sur la résilience des écosystèmes

Les masses d'eau avec mesure « altération des milieux »

Programme De Mesures 2022-2027

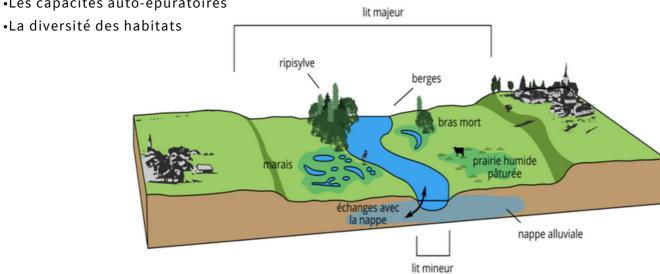




Les tracés orange, ce sont toutes les rivières abîmées, physiquement, c'est à dire dont on a touché, modifié le tracé, dont on a touché la profondeur, dont on a cassé les berges, enroché les berges etc.

Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques pour favoriser :

- ·Les échanges nappes rivières
- •Les connexions latérales (anciens bras, zones humides)
- Les capacités auto-épuratoires

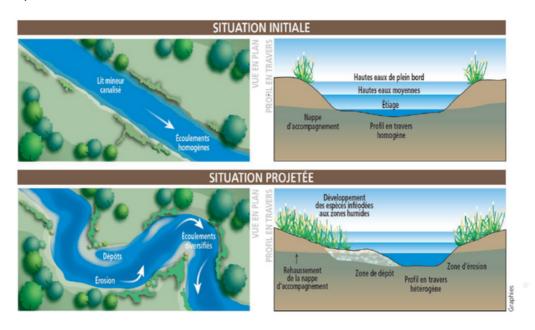


Office International de l'Eau - @

DÉCEMBRE 2022 PAGE 15

Des solutions sans regret fondées sur la nature

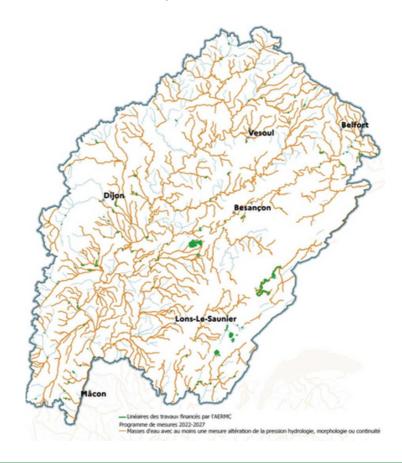
On refait méandrer les rivières, ce type d'aménagement entraine une rehausse aussi des nappes alluviales. Il y a l'exemple des tourbières dans le Jura où avec ce type d'aménagement la nappe remonte de 20, 40 cm.



Une dynamique de restauration des milieux à amplifier

Les zones vertes sont les endroits où il y a eu des travaux de restauration effectués entre 2022 et 2027.

En cinq ans, c'est peu mais il y a des très beaux résultats. Il faut encourager les collectivités et les structures à prendre cette compétence de gestion des milieux aquatiques.



PAGE 16 DÉCEMBRE 2022

Exemple de reprise de la mobilité sur le Doubs suite au désenrochement 2020

La rivière était coincée entre ces enrochements, elle peut maintenant respirer et enrichir les milieux qu'elle noie. Cela entraine une plus grande biodiversité et une meilleure circulation des sédiments.



Conclusion

Ce débat a permis de faire un état des lieux, de présenter les enjeux du bassin versant Saône et Doubs et les solutions pour anticiper une crise et préserver la ressource en eau. L'objectif de ce débat était de permettre au public de saisir les principales données et enjeux de la ressource en eau. Le réchauffement climatique en Europe est plus rapide que prévu, mettant en lumière les enjeux de disponibilité de l'eau. Il sera nécessaire de faire des choix pour préserver la ressource en eau en privilégiant certains usages au détriment d'autres à travers un deuxième dialogue associant tous les usagers de l'eau.

PAGE 17 DÉCEMBRE 2022